



Paris, le 29 avril 2021, 18h30

## MISE À DISPOSITION DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2020

Rubis a déposé son Document d'enregistrement universel relatif à l'exercice 2020 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 29 avril 2021.

Ce document est disponible sur le site internet de la Société à l'adresse ([www.rubis.fr](http://www.rubis.fr)) dans la rubrique « Publications – Rapports Financiers – Documents de Référence », sur le site internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et au siège de la Société (46, rue Boissière - 75116 Paris).

Le Document d'enregistrement universel 2020 comprend notamment :

- le rapport financier annuel ;
- le rapport du Conseil de Surveillance sur le gouvernement d'entreprise ;
- les rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels, sur les comptes consolidés et sur les conventions réglementées ;
- la déclaration de performance extra-financière et le rapport de l'organisme tiers indépendant sur la déclaration consolidée de performance extra-financière ;
- le descriptif du programme de rachat d'actions.

La table de concordance du rapport financier annuel figure en page 296 du Document d'enregistrement universel 2020.

La version anglaise du Document d'enregistrement universel 2020 sera mise en ligne prochainement sur le site de la Société.